

# DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LA SELECTION 2026

Site des écoles et instituts de formation :

<https://www.chu-clermontferrand.fr/eifs-ecoles-et-instituts-de-formation-en-sante>

**Inscription : du 5 janvier au 13 février 2026**

**Résultats d'Admissibilité : Jeudi 2 avril 2026 à 14h**

**Epreuve Orale Admission : du 4 au 7 mai 2026**

**Résultats d'Admission : Vendredi 22 mai 2026 à 14h**

**Rentrée : Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026**

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Conformément à l'Arrêté du 5 septembre 2025 modifiant l'arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles, la sélection des candidats comprend une admissibilité sur dossier et un entretien d'admission.

Le dossier de sélection doit permettre d'évaluer les capacités suivantes :

1. Analysant la situation au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles;
2. Identifiant les points forts et les axes d'amélioration
3. Questionnant les enjeux éthiques soulevés

A l'issue de l'évaluation des dossiers d'admissibilité, les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 sont déclarés admissibles. Ils seront convoqués(ées) individuellement à un entretien avec un jury composé d'un formateur et d'une puéricultrice. Les entretiens se dérouleront **du 4 au 7 mai 2026**.

L'entretien individuel d'admission a pour objet:

1. D'évaluer la capacité du candidat à décliner un raisonnement clinique et gérer une situation de soin
2. D'apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation
3. D'apprécier le projet professionnel du candidat et sa motivation.

A l'issue de l'entretien d'admission, le jury établit la liste de classement par ordre de mérite, dans le respect de la limite de la capacité d'accueil autorisée. Cette liste comprend une liste principale et une liste complémentaire diffusées sur le site de l'école de puéricultrices. Les candidats seront informés individuellement par courrier. Le concours est ouvert pour **24 places**.

Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles ont été organisées. Le candidat ou la candidate dispose d'un délai de 5 jours ouvrés pour valider son inscription à l'Ecole de Puéricultrice en cas d'admission en liste principale. Passé ce délai sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

Cependant, un report d'admission est accordé de droit par le Directeur de l'Institut dans certaines situations particulières (contacter le secrétariat dans cette situation)

Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement de la sélection (en fonction du handicap) ; s'informer auprès du secrétariat de l'Ecole de Puéricultrice au 04 73 75 03 20.

## ADMISSION DEFINITIVE

L'admission définitive est subordonnée à la délivrance d'un certificat d'aptitude par le service de la santé au travail du CHU spécifiant la conformité vaccinale de l'élève et à la justification par l'étudiant (te) de l'obtention d'un diplôme d'infirmière ou de sage-femme.

## CONDITIONS FINANCIERES

Pour information les Frais de scolarité 2025-2026 s'élèvent à :

- ⊕ **7500 € si autofinancement** par l'étudiant(e)
- ⊕ **12 500 € si prise en charge par un employeur ou un organisme de prise en charge.**

Les frais de scolarité 2026-2027 sont en cours de validation. Ils peuvent donc être éventuellement modifiés.

## CONSTITUTION DU DOSSIER DE SELECTION

Le **dossier de sélection complet** est à adresser uniquement par la Poste au plus tard le **13 février 2026 à minuit (Cachet de la Poste faisant foi)** conseillé en lettre recommandée ou en lettre suivie à :

**ECOLE DE PUERICULTRICES**  
**1 Boulevard Winston Churchill**  
**63000 CLERMONT-FERRAND**

Ce dossier doit comporter les pièces suivantes :

1. La **fiche d'inscription** dûment remplie et signée ;
2. Une **photocopie de la pièce d'identité recto verso** en cours de validité ;
3. Un **curriculum vitae** : il devra préciser votre cursus scolaire, vos stages et expériences ;
4. La **photocopie de votre Diplôme d'État d'Infirmier ou de Sage-Femme ou un certificat de scolarité pour l'année 2025-2026** ;
5. **Une lettre d'engagement** du candidat de s'acquitter des frais de scolarité
6. **Une lettre de candidature** manuscrite en deux parties exposant :
  - a. Le projet professionnel. Il doit décrire votre projet de formation en lien avec votre projet professionnel et les réalités de l'exercice professionnel du puériculteur.
  - b. L'analyse d'une situation de soins vécue en stage ou en tant que professionnel. L'analyse demandée doit refléter une véritable posture réflexive, mettant en évidence une analyse clinique au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, l'identification des points forts et des points d'amélioration, ainsi que les enjeux éthiques liés à la situation.
7. Facultatif mais conseillé : La photocopie du dossier scolaire pour les candidats(es) en dernière année d'IFSI ou de sage-femme, ou les deux dernières évaluations professionnelles pour les candidats(es) en activité professionnelle.
8. Un **chèque de 95 €** à l'ordre du Trésor Public pour paiement des droits d'inscription. Ces droits ne seront pas remboursés en cas d'annulation.

**ATTENTION**

**Tout dossier incomplet ou tout dossier parvenu après la date limite est irrecevable et entraîne l'annulation de la candidature. La raison du refus sera notifiée par courrier.**

## FICHE D'INSCRIPTION FORMATION ECOLE DE PUERICULTRICES (TEURS)

RENTREE 2026

**NOM DE NAISSANCE** (en lettres majuscules) .....

**NOM D'USAGE** .....

**Prénom(s)** .....

Tél : ..... **Tél portable (obligatoire)** : .....

**Email (obligatoire)**.....

Né(e) le ..... **Lieu de naissance** .....

**Nationalité**.....

**Adresse** (où vous pouvez toujours être contacté(e)) .....

.....  
**Code postal**..... **VILLE** .....

Situation de famille :.....

Nombre d'enfant(s) et âge(s) : .....

### **DIPLOMES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES** (précisez la série et la date d'obtention)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **DIPLOMES PROFESSIONNELS** (merci de fournir la copie du Diplôme ou le certificat de scolarité 2024-2025)

- D.E.I obtenu le ..... **IFSI** : .....
- D.E.S.F obtenu le ..... **Ecole** : .....

### **EMPLOI(S) OU ACTIVITE(S)**

**Antérieurs à l'obtention du Diplôme d'Etat** (emploi occupé, établissement, services, dates précises)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## **Depuis l'obtention du Diplôme d'Etat (emploi occupé, établissement, services, dates précises)**

**FORMATIONS SUIVIES DEPUIS L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT (thèmes, durée, dates des sessions)**

## JE SOUSSIGNE(E)

autorise  n'autorise pas

l'Ecole de Puéricultrices à faire paraître mon nom sur les résultat à la sélection sur son site Internet.

**En cas de refus de publication, seul le numéro d'anonymat sera publié.**

**JE SOUSSIGNE(E), ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS MENTIONNÉS SUR CE DOCUMENT**

A.....

Le .....

**Signature**